



H16 - 3

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 635521186

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

18/09/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25035249

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

17/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S084S123

(9) RAISON SOCIALE : SARL ACCUEIL AUTOSUR ROUGIER
PHILIPPE

(3) COORDONNÉES :

Tel. : 0490169437

100 RUE JACQUES DEMY

84140 MONTEFVET

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 084S1072

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1^{ère} mise en circulation

796 BBE 34 (F)

26/12/2007

26/12/2007

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)

VF1FDB2H638577062

(5) Catégorie internationale

N1

Genre

CTTE

Type/CNIT

FDB2H6

Énergie

GO

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

376256

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal

Défaillance(s) mineure(s)

4.6.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIERE) : Glace défectueuse, ARG.

4.7.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ECLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIERE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

4.11.1.a.1. CABLAGE ELECTRIQUE (BASSE TENSION) : Mauvaise fixation, AR.

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, ARG,ARD.

5.2.3.f.1. PNEUMATIQUES : Frottement ou risque de frottement du pneu contre d'autres éléments (dispositifs antiprojections souples), ARD.

6.1.1.g.1. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis, AR,C.

6.1.2.a.1. TUYAUX D'ECHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute

6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, G,ARG,ARD,D.

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, AVD.

6.2.6.a.1. AUTRES SIEGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires), AVD.

6.2.6.b.1. AUTRES SIEGES : Siège absent lors du contrôle, ARG,AR,ARD.

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVG,AVD.

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration, AV,D,ARG,ARD.

Attention, ce procès-verbal contient 2 pages

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):		+0.5m/Km		
Dissymétrie suspension (≤30%):		1%		7%
Forces verticales :		1263daN		688daN
Frein de service :				
Forces de freinage :	379daN	388daN	274daN	205daN
Déséquilibre (<20%):		3%		26%
Forces de freinage (efficacité) :	379daN	388daN	274daN	205daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	63%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%):	14%			
Emissions à l'échappement :				
Opacité des fumées (3.00m-1): C1: 0.74m-1 C2: 0.36m-1				
Feux de croisement (-3% à +0,5%)	-2.0%	-1.1%		

AUTOSUR

